

La Croix intente un procès au Salon beige !

Article rédigé par *Guillaume de Thieulloy*, le 20 septembre 2018



Chers amis,

Rentrant début septembre d'un séjour de recherches aux États-Unis, j'ai eu la surprise d'être accueilli par une assignation du quotidien *La Croix*.

Il n'est jamais agréable de recevoir une convocation au tribunal. Mais je crois que je commence à avoir le "cuir" relativement épais, n'ayant jamais eu moins de quatre procès sur les bras depuis les grandes manifestations LMPT qui ont montré aux nihilistes de tout poil que la France catholique n'était pas morte. J'en ai encore un avec le "mari" de Pierre Bergé, un avec le Grand Orient et quelques autres. En un mot, j'ai appris à vivre avec cette épée de Damoclès de l'arbitraire et de la répression au-dessus de ma tête. Et, ma foi, grâce au soutien de vos prières, jusqu'à présent, ces menaces ne nous ont pas fait taire !

Il n'empêche qu'un nouveau procès, c'est toujours autant d'argent et de temps perdus – et nous manquons cruellement de l'un et de l'autre !

Mais, en l'occurrence, le désagrément tourne au scandale, puisque votre blogue préféré est poursuivi pour avoir osé protester contre l'article d'Isabelle de Gaulmyn sur l'avortement et le référendum irlandais, ainsi que contre la suppression du blogue de Thibaud Collin qu'hébergeait le site Internet du quotidien. Thibaud Collin y avait simplement rappelé la loi naturelle et la morale catholique.

Pour être plus précis, je suis poursuivi (à la fois par Mme de Gaulmyn et par le journal *La Croix*), en tant que directeur du Salon beige, pour [cet article](#) et [cette pétition](#).

Si je comprends bien l'assignation, je suis accusé d'avoir traité de nazis les rédacteurs de *La Croix*. Il suffit de lire, même distraitement, la pétition comme l'article pour constater qu'il n'en est évidemment rien. J'ai dit – et je ne vois pas comment faire autrement – que les présupposés de l'éditorial d'Isabelle de Gaulmyn étaient analogues à ceux de l'eugénisme national-socialiste, puisqu'elle écrivait en substance que certaines vies valaient plus que d'autres d'être vécues. J'ai dit aussi qu'avec l'espèce de soumission au diktat de la démocratie totalitaire que manifestait cet éditorial, je voyais mal comment combattre les lois de Nuremberg.

Je l'ai effectivement dit. Et je le maintiens. Avec d'autant plus d'assurance que ce n'est pas une lubie de ma part. C'est dans *Veritatis splendor*. C'est dans l'homélie du cardinal Ratzinger à la *Missa pro eligendo Romano Pontifice*. C'est encore dans un récent discours du pape François comparant les avortements dits, par une monstrueuse aberration, « thérapeutiques », à de « l'eugénisme en gants blancs ». Si Isabelle de Gaulmyn ne sait pas ce qu'est l'analogie, c'est évidemment très regrettable, mais, enfin, je n'y suis pour rien.

Il était déjà grave que notre consœur écrive cet éditorial sur le référendum irlandais. Il était plus grave encore de virer Thibaud Collin qui avait osé dire la vérité. Mais, désormais, la direction de *La Croix* franchit une nouvelle étape : elle voudrait forcer les évêques de France (dont chacun sait que *La Croix* est l'organe "officiel") à choisir entre elle et le Pape, entre l'idéologie libertaire et individualiste qu'elle promeut hypocritement, d'une part, et la défense des principes non négociables par le Magistère de Pierre, d'autre part. Évidemment, cela ne se peut. Mais, une nouvelle fois, comme lors de l'affaire du MRJC, je me vois forcé de me tourner vers les évêques en les suppliant de parler. Bien sûr, je suis triste de me retrouver au

tribunal face à des confrères qui devraient être d'abord des frères catholiques. Mais je suis surtout terrifié de constater que, trop souvent, ceux qui ont autorité pour parler dans l'Église, soit foulent aux pieds la morale catholique la plus constante, soit se taisent. *Deo gratias*, les évêques sont de plus en plus nombreux à parler, à prier publiquement pour la vie, ou à rejoindre les rangs des militants de la Marche pour la Vie. Cette évolution est même plus visible encore parmi les jeunes prêtres et les fidèles catholiques. Le temps de la "pastorale de l'enfouissement" s'éloigne et ce n'est pas moi qui le regretterai ! Mais, dans le même temps, la persécution du totalitarisme nihiliste est chaque jour plus forte. L'affaire du Dr de Rochembeau, que les ministres Schiappa et Buzyn voudraient priver de son droit à l'objection de conscience, est révélatrice à cet égard. Nous avons donc un urgent besoin d'autorités pour défendre l'innocent à naître, la famille naturelle, la liberté éducative des parents – et, plus généralement, tous les principes de l'admirable pensée sociale catholique.

C'est pourquoi, chers amis lecteurs, je vous demande instamment de profiter de ce procès pour prier pour notre Église, nos évêques et nos prêtres – et nos journalistes aussi (d'abord – charité bien ordonnée commence par soi-même ! –, vos blogueurs du Salon beige qui ont bien besoin de vos prières pour dire la vérité sans trop craindre les puissances de ce monde, et aussi nos confrères de *La Croix* avec lesquels j'espère bien que nous comparâtrons du même côté de la barre dans un prochain procès pour défendre l'enfant à naître !). En attendant, puisque Isabelle de Gaulmyn souhaite que je lui explique la pensée des derniers Papes devant le tribunal de Marianne V plutôt que face à face, eh bien, allons-y ! J'ose espérer que je saurai défendre publiquement les principes de la civilisation chrétienne – et d'ailleurs ceux de la civilisation tout court ! – et que ce n'est pas moi qui aurai, comme dit saint Paul, honte de la croix du Christ !

Décidément, aussi agaçant cela soit-il pour les mondains : ON NE LÂCHE RIEN !

Guillaume de Thieulloy

Directeur du Salon beige